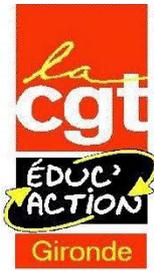




Adhérez à la CGT Educ'action

Pour s'informer, se rassembler, se défendre, intervenir ...



La CGT un syndicat unitaire, démocratique, interprofessionnel et confédéré.

Un syndicat revendicatif et de lutte

indépendant des partis politiques et des gouvernements.

SE SYNDIQUER À LA CGT, c'est adhérer à un syndicalisme confédéré qui rassemble tous les salariés du privé et du public pour œuvrer collectivement pour la conquête de nouveaux droits.

REJOINDRE LA CGT EDUC'ACTION, c'est faire le choix d'articuler défense individuelle et défense collective dans le respect de la liberté de chacun. Nous syndiquons tous les personnels de l'Education Nationale et nous sommes présents dans tous les types d'établissements scolaires (écoles, collèges, LGT, LP, SEGPA et EREA) et dans les services du rectorat et de la DSDEN pour défendre nos intérêts, nos revendications, nos conditions de travail, faire valoir nos droits et porter la perspective d'une école émancipatrice et égalitaire dans le cadre de l'Education Nationale.



CGT Educ'action 33

Bureau 101
44 cours Aristide Briand – 33000 Bordeaux
05.56.91.80.54
cgteducation33@gmail.com

Les secrétaires départementaux :
Franck DOLE - Dominique MARCHAL

Elu(e)s Paritaires: eluscapa.cgteduc@gmail.com

A la CGT nous revendiquons :

- l'arrêt du gel du point d'indice et l'augmentation immédiate de 70 points d'indice et 400 Euros pour tous, afin de rattraper la perte du pouvoir d'achat.
- Pas de salaire en-dessous de 1000 euros .
- Des emplois à la hauteur des besoins dans les établissements scolaires et dans l'ensemble des services du rectorat et de la DSDEN.
- La défense et l'amélioration de nos statuts avec une réduction du temps de travail sans annualisation ni réduction des salaires.
- Une titularisation de tous les contractuels sans conditions de concours et de nationalité.
- La retraite à 60 ans maximum avec une pension garantie à 75% . Et le retour à 37,5 annuité maximum.



La CGT Educ'action n'a pas d'autres ressources financières que les cotisations de ses membres. Adhérez !

Le syndicat permet à chacun de mieux connaître ses droits, de les faire respecter, d'en conquérir de nouveaux.

Personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation

COTISATION NON CALCULÉE DANS CE BARÈME - CALCUL DU MONTANT MENSUEL : INDICE PORTÉ SUR VOTRE BULLETIN DE PAYE MULTIPLIÉ PAR 0,0375

ECHELON	BARÈME DES COTISATIONS SYNDICALES 2022 - PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT, D'ÉDUCATION, D'ORIENTATION, ET DE DIRECTION															ECHELON				
	Instit.	A.E.	PEGC CE. EPS	Hors Cl.	Cl. Ex.	Cert. Psy-EN CPE PE P.EPS PLP	Bi-admis.	Hors Cl.	Cl. Ex.	Agrégé	Hors Cl.	Cl. Ex.	Pers. Dir.	Hors Cl.	Cl. Ex.		Chaires sup.			
1	13,18 €	12,28 €	12,21 €	17,31 €	23,14 €	14,46 €	N/A	21,97 €	25,92 €	16,71 €	28,24 €	30,99 €	17,99 €	26,55 €	25,50 €	1				
2	13,71 €	12,96 €	12,88 €	18,22 €	25,09 €	17,95 €	N/A	23,25 €	27,42 €	19,87 €	29,86 €	33,24 €	19,08 €	27,72 €	26,78 €	2				
3	14,05 €	13,75 €	13,63 €	19,31 €	26,67 €	18,10 €	N/A	24,90 €	29,41 €	20,33 €	30,99 €	A2	34,55 €	20,51 €	29,82 €	3				
4	14,31 €	14,35 €	14,27 €	20,39 €	28,47 €	18,20 €	18,20 €	26,67 €	30,99 €	21,17 €	4-A1	33,24 €	A3-B1	36,32 €	21,82 €	30,99 €	4			
5	14,69 €	15,02 €	14,95 €	23,14 €	30,08 €	18,48 €	18,63 €	28,47 €	A1	33,24 €	22,34 €	A2	34,55 €	B2	37,86 €	23,74 €	33,24 €	5		
6	15,14 €	16,00 €	15,74 €	24,86 €	30,65 €	18,94 €	19,53 €	30,08 €	A2	34,55 €	23,66 €	A3	36,32 €	B3	39,89 €	25,50 €	34,55 €	A1	33,24 €	6
7	15,47 €	16,71 €	16,45 €			19,96 €	20,51 €	30,65 €	A3	36,32 €	25,20 €				26,78 €	36,32 €	A2	34,55 €		7
8	16,26 €	17,69 €	17,35 €			21,02 €	22,08 €				26,76 €				28,21 €	36,32 €	A3	36,32 €		8
9	17,05 €	18,82 €	18,25 €			22,26 €	23,66 €				29,58 €				29,90 €	37,86 €				9
10	18,37 €	19,98 €	19,34 €			23,44 €	25,16 €				29,86 €				30,99 €	39,89 €				10
11	19,83 €	20,85 €	20,43 €			25,09 €	26,22 €				30,99 €									11

- AESH [mi-temps] (cotisation mensuelle) : 4 €
- CUI-CAE : 4 € mensuel
- Emploi avenir professeur (cotisation mensuelle) : 4 €
- AED [temps complet] (cotisation mensuelle) : 8 €

- Contractuel, vacataire (cotisation mensuelle) : 15 € ou 1% du salaire net mensuel
- Etudiant INSPE-Stagiaire (cotisation annuelle) : 24,00€

La cotisation, c'est se donner les moyens de l'action collective. Elle sert à l'expression de l'organisation (journaux, tracts, affiches, formation, organisation de réunions, ...).

La cotisation s'élève à 1% du salaire net et **permet de bénéficier d'un crédit d'impôt de 66% que vous soyez imposable ou non.**

Pour adhérer, il suffit de compléter ce Bulletin.

Pour le paiement de la cotisation, nous préférons le prélèvement (plus simple à gérer pour le trésorier). Ce prélèvement peut être nos intérêts suspendu ou arrêté à tout moment...

• Pour le **prélèvement automatique** adressez un RIB ou un RIP avec l'autorisation de prélèvement et la fiche d'adhésion à Cgt-Educ'Action33 - Bureau 101 - 44, cours Aristide Briand 33000 Bordeaux cedex

• En cas de **paiement par chèque(s)** ceux-ci sont à adresser à : CGT Educ'Action33 - Bureau 101 - 44, cours Aristide Briand 33000 Bordeaux cedex. Libeller les chèques à l'ordre de la **CGT Educ'Action33**

Consulter le site de notre Union Nationale : www.unsen.cgt.fr

Contact(s) CGT Educ'action33 dans votre établissement ou service :

Fiche : d'adhésion de réactualisation

Remettre cette fiche à votre
correspondant local
ou à retourner à
La CGT Educ'action33
Bureau 101
44, cours Aristide Briand
33000 Bordeaux

COORDONNEES

NOM (Mme/Mlle/M) Nom patronymique

Prénom Date de naissance / /

N° Rue

Code postal Commune

Tél Portable

Mel

LIEU DE TRAVAIL

Résidence administrative (Lieu d'affectation)

Lieu d'exercice (si différent de résidence administrative)

Immatriculation (facultatif) : <input type="text"/>	Immatriculation (facultatif) : <input type="text"/>
Type :	Type :
Nom :	Nom :
N° Rue	N° Rue
Code postal Commune	Code postal Commune

SITUATION ADMINISTRATIVE

• Date d'entrée dans l'Éducation nationale : / / • Echelon : et/ou Indice :

• Actif : • Retraité :

• Temps de service : Plein : Partiel : Quotité de service :

• Titulaire : Classe normale Hors classe Classe except 1ère Classe 2ème Classe Classe supérieure

• TZR : • Stagiaire :

• Non-titulaire : Contractuel Vacataire CAE/CUI Assist. d'éduc Assist. péda Autre

• ENSEIGNANT

PE/instit Certifié Agrégé PEPS CPE PLP Autre :

• Discipline enseignée :

• ADMINISTRATIF, TECHNICIEN, SANTE, SOCIAL

ADJAENES SAENES AAENES Conseiller Techn Serv Soc Assist. Serv. Social Médecin Infirmier

Technicien Labo Adjoint Technique Labo Autre :

FORMATION SYNDICALE

Êtes-vous intéressé-e ? OUI NON Rappel : chaque salarié a droit à 12 jours par an de congé pour formation syndicale.

• DATE D'ADHESION A LA CGT : / /

Commentaires :

A le / /

Signature :

Ces informations restent confidentielles. Elles sont indispensables pour vous joindre et vous défendre.

Demande et autorisation de prélèvement de la cotisation : voir fiche au dos de la page

